



Mairie de  
**DURAVEL**

Code postal : 46700

Tél : 05 65 36 50 01

Fax : 05 65 30 65 63

ARRIVÉ le :

14 AVR. 2021

PRÉFECTURE DU LOT

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à 20 h,  
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de  
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 03.04.2021**

**2021 - 020**

**Présents :** MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,  
DAVID, M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mme BOON,  
M. LEVASSEUR, Mme BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT,  
FAYEMENDY, Mme HALL.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

## Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 14

## OBJET

**ADOPTION  
DU COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2020**

**ENERGIES  
RENOUVELABLES**

Le Conseil Municipal de Duravel,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses  
articles L 2121-14, L.2121-21 et L. 2121-29 relatifs à la désignation d'un  
président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et  
aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article  
L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de  
gestion,

Considérant que M. Alain PEUCH a été désigné pour présider la séance  
lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M. Gérard CALASSOU, Maire, s'est retiré pour laisser  
la présidence à M. Alain PEUCH pour le vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le comptable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2020, lequel peut se résumer de la  
manière suivante :

\* un report 2019 qui s'élève à : + 4 967.01 € en fonctionnement  
+ 31 611.13 € en investissement

Pour 2020 : - en fonctionnement, un déficit de 4 543.22 €

- en investissement, un déficit de 3 136.84 €

et des restes à réaliser de 0 € en dépenses

et de 0 € en recettes.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Et ont signés les membres présents

## Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 14 avril 2021

Publié ou notifié

le 19 avril 2021

Gérard CALASSOU  
Maire



Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Gérard CALASSOU

